

PR N° C2759C

Ne pas publier ou distribuer, directement ou indirectement, en tout ou partie, aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud ou dans tout autre pays dans lequel des offres ou des ventes seraient interdites par la réglementation applicable.

Ce communiqué ne constitue pas une offre de vente ou une sollicitation d'achat de valeurs mobilières dans un quelconque pays, y compris aux Etats-Unis, au Canada, au Japon, en Australie ou en Afrique du Sud. Ni ce communiqué ni les informations qu'il contient ne forment ou ne doivent être utilisés comme la base d'une offre ou d'un engagement dans un quelconque pays.

STMicroelectronics annonce la fixation du prix d'une émission d'obligations convertibles de 1 milliard de dollars US comprenant 2 tranches

AMSTERDAM, 26 juin 2014 -- STMicroelectronics NV (la "Société" or "STMicroelectronics") annonce la fixation du prix d'une émission de 1 milliard de dollars d'obligations senior non assorties de sûretés (les "Obligations") convertibles en actions nouvelles ou existantes de STMicroelectronics (les "Actions").

Les Obligations comprendront deux tranches, une tranche de 600 millions de dollars avec une échéance de 5 ans et une tranche de 400 millions de dollars avec une échéance de 7 ans. Les Obligations contiennent les dispositions habituelles, qui permettront à la Société de satisfaire les droits de conversion des Obligations avec une combinaison de numéraire, d'actions nouvelles, d'actions autodétenues, ou de numéraire ou d'actions uniquement. Le produit des obligations sera utilisé par STMicroelectronics pour les besoins généraux de l'entreprise.

La Société a également annoncé aujourd'hui le lancement d'un programme de rachat d'actions pour le rachat d'un maximum de 20 millions d'actions ordinaires, afin de satisfaire ses obligations au titre des plans d'attribution d'actions aux salariés.

Offre des Obligations

La Société émettra les deux tranches d'Obligations suivantes:

- Les Obligations à échéance de 5 ans ne porteront pas intérêts.
- Les Obligations à échéance de 7ans porteront intérêts à un taux annuel de 1%.

Les intérêts seront payables semi-annuellement par arriéré.

Le prix de conversion des Obligations est fixé à :

- Pour les Obligations à échéance de 5 ans, le prix de conversion initial a été fixé à 11,9791 dollars représentant une prime de 30%;
- Pour les Obligations à échéance de 7 ans, le prix de conversion initial a été fixé à 12,0712 dollars représentant une prime de 31%;

dans chaque cas, au-dessus du prix moyen des actions de STMicroelectronics pondéré par les volumes entre le lancement et la fixation du prix sur Borsa Italiana le 26 juin 2014.

Le règlement des Obligations est prévu le 3 juillet 2014 ou aux environs de cette date.

Une demande d'admission à la cote des Obligations sera faite auprès du marché ouvert (*Freiverkehr*) de la bourse de Francfort.

J.P. Morgan et BNP PARIBAS ont agi en qualité de Coordinateurs Globaux et Teneurs de Livre et Banca IMI, Morgan Stanley, Société Générale Corporate & Investment Banking et UniCredit ont agi en qualité de Teneurs de Livre dans le cadre de l'offre.

A propos de STMicroelectronics

ST est un leader mondial sur le marché des semiconducteurs, dont les clients couvrent toute la gamme des technologies Sense & Power, les produits pour l'automobile et les solutions de traitement embarquées. De la gestion de la consommation aux économies d'énergie, de la confidentialité à la sécurité des données, de la santé et du bien-être aux appareils grand public intelligents, ST est présent partout où la technologie microélectronique apporte une contribution positive et novatrice à la vie quotidienne. ST est au cœur des applications professionnelles et de divertissements à la maison, au bureau et en voiture. Par l'utilisation croissante de la technologie qui permet de mieux profiter de la vie, ST est synonyme de « life.augmented ».

En 2013, ST a réalisé un chiffre d'affaires net de 8,08 milliards de dollars. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site : www.st.com.

* * * * *

Ce communiqué ne doit pas être publié ou distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut être restreinte par la loi. Les personnes qui viennent à se trouver en possession de ce communiqué ou de toute autre information auquel il est ici fait référence doivent s'informer et observer les restrictions légales. Toute violation de ces restrictions peut constituer une violation du droit des valeurs mobilières de tout Etat concerné.

Ce communiqué ne constitue pas ou ne fait pas partie d'une offre de vente ou une sollicitation d'offre pour acquérir ou souscrire à des valeurs mobilières aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Japon, en Afrique du Sud ou dans tout autre pays dans lequel une offre ou une sollicitation serait illégales. Les valeurs mobilières objet du présent communiqué n'ont pas été et ne seront pas enregistrées au titre du US Securities Act of 1933, tel qu'en vigueur (le "Securities Act") et les valeurs mobilières visées ici ne peuvent être offertes ou vendues aux Etats-Unis s'il n'y a pas d'exemption prévue ou une transaction non soumise aux exigences d'enregistrement du *Securities Act*. Sous réserve de certaines exceptions, les valeurs mobilières objet du présent communiqué ne peuvent être offertes ou vendues en Australie, en Afrique du Sud, au Canada ou au Japon ou pour le compte ou le bénéfice d'un résident ou d'un citoyen de l'Australie, de l'Afrique du Sud, du Canada ou du Japon. Il n'y aura pas d'offre publique des valeurs mobilières aux Etats-Unis, en Australie, au Canada, au Japon ou en Afrique du Sud.

Ce communiqué est adressé, dans les Etats membres de l'Espace économique européen qui ont transposé la directive Prospectus (la "Directive Prospectus ") aux personnes qui sont des "investisseurs qualifiés" au sens de l'Article 2(1)(e) de la Directive Prospectus (directive 2003/71/EC, telle qu'en vigueur) ("investisseurs qualifiés"). En outre, au Royaume-Uni, cette communication est adressée uniquement aux investisseurs qualifiés (i) qui ont une expérience professionnelle dans des domaines liés aux investissements au sens de l'Article 19(1) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (le « Règlement ») et (ii) aux entités à capitaux élevés et toute autre personne à qui ce communiqué pourrait légalement être adressé conformément à l'Article 49(2) (a) à (d) du Règlement (toute ces personnes étant ensemble désignées les « Personnes Habilitées »). Toute personne autre qu'une Personne Habilitée au Royaume-Uni ou qu'un investisseur qualifié doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent communiqué et les informations qu'il contient. Tout investissement ou activité d'investissement à laquelle ce communiqué fait référence sera uniquement destinée aux Personnes Habilitées ou à des investisseurs qualifiés.

Investir dans les valeurs mobilières objet du présent communiqué expose l'investisseur à un risque significatif de perte de la totalité de l'investissement. Les personnes envisageant un tel investissement doivent consulter un conseiller autorisé spécialisé dans un tel investissement. Ce communiqué ne constitue pas une recommandation quant aux Obligations. La valeur des Obligations peut diminuer ou augmenter. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter un conseiller professionnel quant à l'adéquation des Obligations à leur situation.

Chacun des Garants agit exclusivement pour la Société et aucune autre personne dans le cadre de l'offre et ne sera responsable envers aucune personne pour fournir les protections accordés à ses clients ou pour fournir un conseil sur l'offre les Obligations ou toute autre opération décrite dans le présent communiqué.

La Société, les Garants et leurs affiliés respectifs rejettent expressément toute obligation ou engagement de mettre à jour, revoir ou réviser une quelconque affirmation de ce communiqué en raison d'informations nouvelles, de développement futurs ou autre.

Dans le cadre de l'offre, les Garants ou leurs affiliés, agissant en qualité d'investisseurs pour leur propre compte, peuvent acquérir ou souscrire des valeurs mobilières de la Société. En cette qualité, ils peuvent conserver, acquérir, vendre ou offrir de vendre ou autrement négocier pour leur propre compte les titres et autres valeurs mobilières de la Société ou investissements associés, en lien avec les Obligations ou autrement. En conséquence, les références aux valeurs mobilières de la Société étant offertes, acquises, placées ou autrement négociées, devront être lues comme incluant toute émission ou offre, souscription, acquisition, de placement ou négociation par les Garants et leurs affiliés respectifs agissant pour leur propre compte. Les Garants ou leurs affiliés respectifs n'entendent pas rendre public de tels investissements ou opérations sauf conformément au droit applicable.

Aucun des Garants ni leurs administrateurs, dirigeants, salariés, affiliés, conseillers, ou mandataires respectifs n'accepte une quelconque responsabilité ou devoir d'aucune sorte ou ne fait aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, quant à la véracité, précision ou complétude de l'information dans le présent communiqué (ou quant à l'omission d'informations dans ce communiqué) ou toute information sur la Société, ses filiales ou affiliés, que ce soit de manière écrite ou orale, sous forme visuelle ou électronique et quelle que soit la manière dont les informations ont été transmises ou mises à disposition, ou pour toute perte résultant de quelque manière que ce soit de l'utilisation de ce communiqué ou de son contenu ou autrement en lien avec ce communiqué.

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

STMicroelectronics

Relations avec les investisseurs :

Céline Berthier

Senior Director, Relations avec les investisseurs

Tél : +41 22 929 58 12

celine.berthier@st.com

Contacts Presse :

Alexis Breton / Nelly Dimey

STMicroelectronics

Tél : +33 1 58 07 78 62 / 01 58 07 77 85

alexis.breton@st.com / nelly.dimey@st.com